

- **Les activités de coopération entreprises jusqu'ici comprennent :**
 - l'échange d'information sur les questions ayant trait à l'APD;
 - le dialogue sur les grands dossiers liés aux politiques d'aide, auxquels s'intéressent le Canada et le Japon;
 - la coopération fonctionnelle dans des domaines comme l'évaluation conjointe de projets et l'échange de personnel entre l'Agence canadienne de développement international et l'Agence japonaise de coopération internationale;
 - les activités menées de concert dans des pays d'intérêt mutuel.